

# PROPOSITIONS D' ACTIONS

sur la crise du logement qui touche  
les adultes de l'Ontario ayant une  
déficience intellectuelle

Services de l'Ontario pour les personnes  
ayant une déficience intellectuelle  
Groupe de travail sur le logement

## RAPPORT FINAL 2018

Extraits du document:  
résumé en langage clair



Le présent texte est une version en langage simple des extraits du document : *Generating Ideas and Enabling Action: Addressing the housing crisis confronting Ontario adults with developmental disabilities*. Vous pouvez lire le document complet (en anglais) [ici](#) et [ici](#).

# Le mot « crise » décrit bien ce que nous vivons actuellement

C'est lorsqu'elles deviennent adultes que les personnes ayant une déficience intellectuelle font face à une crise du logement. Le fait de ne pas avoir d'endroit où vivre en toute sécurité leur cause des souffrances et nuit à la joie de vivre que nous devrions tous éprouver dans une province aussi favorisée que la nôtre.

Cette crise s'aggrave depuis au moins 20 ans. Par exemple, en 2013, 12 000 personnes ayant une déficience intellectuelle figuraient sur la liste d'attente pour obtenir des services en établissement. En 2017, ce nombre avait grimpé à 15 700. De plus en plus de gens sont en attente de services, et leur attente est plus longue que jamais.

Pour comprendre l'incidence réelle de ces chiffres, il faut les multiplier plusieurs fois. Des familles entières et des réseaux de soutien sont touchés par cette crise du logement; ils s'inquiètent de ne pas pouvoir ménager un avenir sécuritaire et sûr aux personnes qui leur sont chères et qui ont besoin d'un endroit qu'elles peuvent qualifier de « chez-soi ».

Ajoutez à ces chiffres les nombreuses personnes qui ont besoin d'un logement, mais qui ne sont pas sur une liste d'attente parce que leurs familles en prennent soin discrètement depuis des décennies, sans soutien suffisant, jusqu'à ce que la crise les touche, elles aussi.

Tous les partis politiques à l'Assemblée législative de l'Ontario sont d'accord pour dire qu'il y a une crise. En 2014, un comité composé de représentants de tous les partis a insisté sur la nécessité de mettre fin aux listes d'attente dans un délai d'un an. Cela n'a pas été fait. En 2016, l'Ombudsman de l'Ontario a publié un rapport, intitulé *Dans l'impasse*, dans lequel sont décrites les périodes difficiles qu'ont traversées nombre de familles ontariennes dans le contexte de la longue crise causée par le manque de logements appropriés.

## **Le Groupe de travail sur le logement**

En 2014, le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a mis sur pied un groupe de travail ayant pour mission de trouver de nouvelles idées pour s'attaquer à ce problème qui continuait de s'aggraver. Nombreux sont les membres du groupe qui connaissaient bien

la problématique puisqu'ils côtoyaient déjà des personnes ayant une déficience intellectuelle dans leurs propres familles ou ailleurs. Ils ont donc examiné les recherches effectuées sur la question du logement et de la déficience intellectuelle, et consulté de nombreux intervenants pendant quatre ans.

Ils ont aussi tiré des leçons des 18 projets de démonstration que le ministère a financés à cette époque. Les projets visaient à explorer de nouvelles pistes, notamment :

- Utiliser un centre communautaire pour établir des partenariats entre les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et le secteur des soins de santé;
- Par l'intermédiaire de réseaux bien établis et de nouveaux réseaux, et avec l'aide d'un facilitateur ou d'une facilitatrice indépendant(e), mettre sur pied un système de soutien pour qu'une personne ayant une déficience intellectuelle et des besoins médicaux complexes puisse vivre dans un espace autonome dans la résidence familiale;
- Avoir un coordonnateur ou une coordonnatrice spécialisé(e) dans le logement pour aider les familles à recourir à des ressources, comme des banques et des courtiers en immeubles, afin d'obtenir le type de logement qui conviendrait le mieux à un proche ayant une déficience intellectuelle;
- Aider les parents âgés à créer des fiducies de logement pour superviser l'accès à la propriété et la gestion immobilière afin de léguer leur domicile à leur enfant adulte ayant une déficience intellectuelle;
- Jumeler des personnes âgées et des voisins solidaires avec des personnes ayant une déficience intellectuelle;
- Transformer des foyers de groupe en lieux où, grâce à un soutien offert 24 heures sur 24, les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent demeurer dans leur propre domicile;
- Donner à de jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle la possibilité d'acquérir des compétences de la vie quotidienne, comme cuisiner ou gérer leurs comptes bancaires;

- Former de nouvelles coopératives de travailleurs pour offrir des services de soutien communautaires, souples et axés sur la personne, aux adultes ayant une déficience intellectuelle, peu importe leur lieu de résidence;
- Avec le soutien de facilitateurs indépendants, planifier et mettre en place des solutions préconisées par des personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles;
- Inviter des organisations de logement communautaire existantes à collaborer avec les familles pour trouver des solutions de logement;
- Offrir des solutions de logement appropriées à des personnes sans abri, ayant une déficience intellectuelle et susceptibles d'avoir d'autres besoins complexes.

Grâce à ces projets de démonstration, le Groupe de travail a tiré des enseignements utiles qui lui ont permis de trouver des logements et du soutien pour des gens qui en avaient besoin. Notre rapport final explique les leçons que nous avons apprises et les mesures qui devraient être prises.

## **Raison d'être du Groupe de travail sur le logement**

D'abord et avant tout, nous préconisons les nouvelles idées et soulignons la nécessité de prendre des mesures. C'est pourquoi nous ne nous sommes pas arrêtés à la recherche de nouvelles idées aux fins de ce rapport; nous avons lancé des projets de démonstration afin de commencer à tirer parti rapidement de ce que nous savons.

Les 13 recommandations que contient notre rapport se déclinent en deux volets : les idées et les actions. Dans ce contexte, les recommandations tiennent compte de trois aspects essentiels de notre approche :

**L'ensemble du gouvernement** : La présente crise du logement ne peut pas être la seule responsabilité du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires. Nous avons besoin des ressources, de l'énergie et de la créativité d'autres ministères ontariens, comme ceux qui s'occupent du logement et des soins de santé, et leur collaboration est essentielle. La participation d'autres ordres du gouvernement, comme les administrations régionales et municipales, est aussi nécessaire.

**L'ensemble de la société** : Nous insistons sur le caractère prometteur des partenariats. Les relations solides et un engagement ferme à l'égard d'un

but commun ouvrent la voie à de nombreuses possibilités. Nos projets de démonstration nous ont appris que nous pouvions atteindre nos objectifs si les organismes et les ministères gouvernementaux au service des collectivités s'associaient de manière créative les uns avec les autres, et avec des organismes du secteur privé.

**Les services axés sur les personnes et autodirigés :** Il est impératif que les droits des Ontariens ayant une déficience intellectuelle soient intégralement respectés. Nous devons être constamment à leur écoute et accorder notre attention aux réseaux de personnes qui leur viennent en aide au quotidien. Dans notre recherche de solutions, nous devons tenir compte du fait que nous vivons dans une province immense et diversifiée. Nous devons prendre en considération les difficultés propres à chaque région, en particulier le Nord. Il faut être conscients que les demandes varient selon qu'elles proviennent d'un milieu rural ou urbain. Nous devons respecter et apprécier la diversité de nos groupes sociaux, ethniques, raciaux et confessionnels.

Voici un résumé des 13 recommandations du Groupe de travail sur le logement :

## Recommandations – 1<sup>re</sup> partie : Les idées

### **Méthode de recherche « pangouvernementale »**

1. Le Groupe de travail sur le logement recommande que le gouvernement crée son propre groupe de travail auquel prendraient part tous les ministères. C'est ce qu'on appelle un groupe de travail interministériel. Son mandat devrait être de chercher des moyens d'unir les énergies des différents ministères pour résoudre la crise. Le groupe devrait aussi voir au-delà de la crise et viser des solutions durables.
2. Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires devrait prendre l'initiative d'effectuer des recherches sur la politique gouvernementale relative au logement pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, et d'en revoir les dispositions. D'autres ministères ayant aussi des préoccupations semblables, notamment les ministères de la Santé et des Soins de longue durée, des Affaires municipales et du Logement, des Finances, de l'Éducation et de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, devraient

contribuer à ces recherches. Cette politique devrait également faire l'objet d'un examen à l'échelon municipal. La recherche devrait permettre de s'interroger sur la manière la plus efficace d'utiliser le financement et les mesures de soutien, et de s'attarder aux secteurs de politique qui limitent ou découragent les nouvelles idées.

## **Méthode de recherche « pansociale »**

3. Le Groupe de travail sur le logement recommande que le gouvernement investisse dans des recherches et des consultations continues sur le logement et sur les mesures de soutien au logement. L'objectif serait de découvrir ce qui est accessible et ce qui représente une utilisation appropriée et créative des fonds et des mesures de soutien. Nous devons être au fait de ces initiatives, car elles peuvent nous aider à sortir de l'actuel système, et de la crise, et nous mener vers des choix et une plus grande souplesse.
4. Dans ses travaux de recherche continus, le gouvernement devrait regarder ce qui se fait au-delà de ses propres frontières, dans d'autres provinces et pays. Il devrait notamment faire des recherches sur les nouvelles idées de logement qui sont mises en pratique dans des secteurs connexes, comme ceux qui s'occupent de problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Bien que ce soit le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires qui dirigerait cette action, il devrait quand même travailler et partager ses données avec les ministères ayant des préoccupations semblables, comme les ministères des Affaires municipales et du Logement, de la Santé et des Soins de longue durée, de l'Éducation et des Finances.
5. Les adultes qui ne bénéficient pas d'un réseau de soutien personnel et qui ont des besoins complexes devraient faire l'objet d'une préoccupation et d'une attention spéciales dans les recherches continues du gouvernement. Ces personnes sont souvent susceptibles de perdre leur logement et de se retrouver à la rue. Nous devons en savoir plus sur leurs problèmes et sur les solutions qui existent, puisque les adultes ayant une déficience intellectuelle sont les personnes les plus vulnérables de notre société.
6. La technologie peut jouer, et jouera, un rôle dans la recherche de nouveaux moyens pour que les personnes ayant une déficience intellectuelle puissent vivre de manière plus autonome. Les recherches du gouvernement doivent suivre de près les progrès technologiques.

## **Méthode de recherche « axée sur la personne et autodirigée »**

7. Les meilleures données et les informations les plus intéressantes que nous ayons recueillies l'ont été auprès de vraies personnes, c'est-à-dire celles qui ont une déficience intellectuelle et les membres de leurs réseaux, et celles qui veulent voir les personnes ayant une déficience intellectuelle vivre en sécurité, en santé et aussi autonomes que possible. Pour rassembler ces données, le gouvernement doit continuer de consulter régulièrement et de manière concrète ces personnes, leurs groupes de défense, leurs familles et les membres de leurs réseaux, ainsi que leurs fournisseurs de services de base.

Nous y gagnerons tous, notamment :

- Des recommandations relevant du simple bon sens;
- Des occasions pour le gouvernement de prendre des mesures;
- De l'information sur les incohérences et les obstacles aux nouvelles idées dans les programmes gouvernementaux actuels.

## **Recommandations – 2<sup>e</sup> partie : Les actions**

### **Méthode « pangouvernementale » de financement des actions**

8. En général, le Groupe de travail sur le logement recommande que les mesures d'aide financière du gouvernement en matière de logement accordent la priorité aux idées nouvelles. L'accent devrait être mis sur les services de soutien personnalisés et sur la qualité de vie. Nous proposons un plan budgétaire décennal en deux volets : le premier s'attaquerait aux besoins longtemps négligés des personnes qui figurent sur une liste d'attente pour de l'aide au logement depuis plus de 10 ans; le deuxième financerait les politiques et les ressources nécessaires pour éviter que les listes s'allongent. Ce plan empêcherait que les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles traversent des crises comme celle qui mine actuellement le système.
9. Le gouvernement provincial devrait créer un fonds d'innovation pour le logement au sein du ministère des Services à l'enfance et des Services

sociaux et communautaires. Ce fonds permettrait d'entreprendre des actions à partir des idées émises par le groupe de travail interministériel dont nous avons demandé la mise sur pied dans la Recommandation 1. Le fonds devrait être permanent et accessible dans chaque région de l'Ontario, et financer des logements reposant sur des idées nouvelles.

10. Dans ses recherches, le Groupe de travail sur le logement a découvert de nombreuses occasions de passer à l'action afin d'augmenter le nombre de logements abordables pour les adultes ayant une déficience intellectuelle. Tous les ordres du gouvernement, y compris les ministères provinciaux pertinents, les administrations locales comme les conseils municipaux et régionaux, ainsi que les chefs des services de partout dans la province, devraient agir de concert pour donner suite à ces idées.

## **Méthode « pansociale » de financement des actions**

11. Le Groupe de travail sur le logement recommande une plus grande souplesse dans le financement des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. On pourrait, notamment, financer directement les options résidentielles axées sur les besoins des personnes. En outre, puisque les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles ont besoin de plans et de propositions personnalisés pour leurs solutions de logement, il devrait y avoir des personnes-ressources disponibles, ne relevant pas du gouvernement, qui seraient en mesure de les aider à analyser leur plan et à réunir les partenaires et le financement nécessaire pour concrétiser leur projet.

## **Méthode de communication « axée sur la personne et autodirigée »**

12. Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires devrait offrir du financement et des ressources pour créer et maintenir un centre de communications et une ressource d'information. Quiconque s'intéresse aux services aux personnes ayant une déficience intellectuelle aurait facilement accès à ce centre. On y trouverait, entre autres choses, l'information la plus récente sur le financement et les options de logement, et des liens menant aux formulaires et aux mises à jour.

13. Le Groupe de travail sur le logement recommande que les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle précisent leur rôle en faisant connaître dans toute la province les options et les solutions de logement aux personnes qui en ont besoin.

## Conclusion : Cette crise peut et doit être réglée

Les 13 recommandations indiquées dans le rapport final du Groupe de travail sur le logement abordent les graves problèmes de logement auxquels les adultes ayant une déficience intellectuelle sont confrontés en Ontario. Nos recherches, nos consultations et nos projets de démonstration prouvent qu'un grand nombre d'outils et de ressources nécessaires existent déjà. Le gouvernement de l'Ontario doit appuyer les nouvelles idées et les actions qui permettront la création et le développement d'options de logement durables. Les partenariats, les consultations ainsi que le financement accru et individualisé permettront aux personnes ayant une déficience intellectuelle et à leurs familles de mieux prendre en main leur vie.

Pendant trop longtemps en Ontario, le volet habitation des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle a été en crise et générateur de crise. Ce système a enfermé des personnes dans une dépendance à long terme à l'égard de l'assistance financière de leurs familles et de notre société.

Ce groupe vulnérable de notre population aura toujours besoin de ressources et du leadership du gouvernement. Cependant, les responsabilités peuvent, et devraient, être partagées plus efficacement et de façon plus productive. Les innovations proposées dans le présent rapport permettront aux citoyens et aux collectivités de jouer les rôles plus importants qu'ils peuvent et désirent assumer. Le gouvernement pourra dès lors répondre aux besoins des citoyens de manière plus respectueuse et plus efficace.